

Centre-ville de Sherbrooke

Y a-t-il une nouvelle vocation ?

PAR PATRICE CÔTÉ

Il est déjà loin le temps où le centre-ville de Sherbrooke rimait avec prospérité. En dépit des nombreux efforts déployés pour revitaliser le cœur de la ville, notamment par la Corporation du centre-ville de Sherbrooke, celui-ci affiche encore des airs de désolation. Faut-il s'en surprendre quand on sait que le centre névralgique de la consommation se situe dans le secteur du Carrefour de l'Estrie ? Les magasins à grande surface s'y installent à profusion, et ce, trop souvent au détriment des commerçants locaux. Des sondages démontrent hors de tout doute que les géants du commerce ont un impact immédiat sur la majorité des commerces en place, les premiers signes étant une diminution de l'achalandage suivie d'une baisse du chiffre d'affaires.

Ça saute aux yeux ! La rue Wellington, artère importante du centre-ville, compte plusieurs locaux vacants. En parallèle, l'achalandage des bars contraste avec celui des commerces. Ne soyons pas trop alarmistes ! Aujourd'hui, des bureaux de professionnels — comptables, avocats, boîtes de communication, etc. — s'y sont installés et des écoles spécialisées, telles le Collège de l'Estrie pour l'informatique, l'école 24 Juin pour la cuisine et le Pont de bois pour l'ébénisterie, couvrent de bonnes superficies. Ces développements se présentent comme un terrain fertile pour maintenir en place une variété de cafés et restaurants.

Les grandes surfaces ont eu un effet négatif sur 47,8 % des commerçants de centre-ville

La majeure partie des récents travaux effectués ont de quoi flatter l'orgueil de ce quartier historique où pour plusieurs, il fait bon vivre. Mais ne nous leurrons pas car c'est dans l'air du temps : une forte majorité des consommateurs et consommatrices optent pour les

magasins à grande surface parce qu'ils leur permettent de dépenser à moindre coût. Avec l'implantation du Carrefour de l'Estrie voilà plusieurs années, la désertion du centre-ville s'est accentuée. Mais à présent, il y a pire : les grandes surfaces prolifèrent dans ce secteur, et jusque sur le plateau Saint-Joseph où l'on retrouve « le plus grand mégacentre hors Montréal ». Cette problématique n'est pas que sherbrookoise ; au contraire, elle s'étend à l'ensemble des centres-villes du Québec et aussi, à travers les pays de l'Occident.

En 2003, une étude du Regroupement des centres-villes et artères commerciales du Québec, révélait que les magasins à grande surface ont eu un effet négatif sur 47,8 % des commerçants de centre-ville ; qu'ils ont entraîné une baisse du chiffre d'affaires de moins de 20 % par année pour 91 % des places d'affaires interrogées. Rien ne nous indique que cette tendance s'améliora quand l'on connaît la férocité de notre économie de marché et le laxisme de certains administrateurs municipaux. Le

véritable drame dans notre économie, c'est de laisser les capitaux étrangers envahir notre marché au détriment des capitaux locaux, sans condition et sans aucune étude d'impact.

Soyons francs ! Aucun « petit commerçant » ne peut rivaliser avec de tels géants !

À la différence des commerçants locaux, les profits générés par les capitaux de Wall-Mart fuient à l'extérieur de la région au lieu d'être réinvestis dans la communauté. Soyons francs ! Aucun « petit commerçant » ne peut rivaliser avec de tels géants.

À ce sujet, est-ce qu'une étude d'impact a été exigée par la Ville auprès des promoteurs du plateau Saint-Joseph en regard du déménagement du Wall-Mart de Rock Forest là-bas ? C'est à en douter ! Si oui, de quelle ampleur sociale, économique et environnementale a-t-elle été faite ? Est-ce que le centre d'achats de Rock Forest, déjà mal en point, est appelé à disparaître ou à devenir tout simplement un éléphant blanc ? Comment se fait-il que l'administration Perreault ne se préoccupe pas plus de l'harmonisation de la Nouvelle Ville ? Quelle marge de manœuvre ont les conseillers municipaux de l'arrondissement Rock Forest devant une administration qui semble s'attarder aux revenus de taxes, peu importe les conséquences à court et moyen termes sur les populations et commerçants et aussi sur l'environnement ?



Montage : Patrice Côté

Un centre-ville à louer : le choix est vaste... malheureusement !

Regardons autour de nous ! Combien de mégaépicerie ont vu le jour ou ont changé de lieux ces dix dernières années dans le paysage sherbrookoise ? La population aurait-elle doublé à ce point ? Nos besoins alimentaires sont mieux comblés que jamais ! Il faut croire que l'administration Perreault

est friande de ces « bons » payeurs de taxes ! Un moratoire sur les magasins à grande surface aurait permis d'éviter ce « développement »... déplorable et aussi, faciliter la vie démocratique dans la Cité.

Des solutions en page trois.

Joyeux Noël
Bonne et heureuse Année
à tous nos lecteurs et lectrices

L'équipe de rédaction

ÉDITORIAL

Boulangerie Demers de Sherbrooke

Fermeture injuste et antisyndicale

L'annonce de la fermeture de la production à la Boulangerie Demers a pris bien des Sherbrookoises par surprise, y compris l'ancien propriétaire lui-même, monsieur Henri Demers. Quant aux travailleurs, ceux-ci se doutaient bien que quelque chose ne tournait pas rond et qu'ils devaient s'attendre au pire. À quelques jours de Noël, ils ont appris que cette institution, vieille de 54 ans, ne produirait plus de pain à la fin février.

Si la nouvelle est tombée comme une roche, c'est qu'il y avait de quoi. La Boulangerie Demers et sa filiale de Magog, la Boulangerie Marchand, ont été vendues le mois d'août dernier aux frères Faucher, également propriétaires de la Boulangerie St-Méthode. Monsieur Demers avait consenti cette transaction parce que, disait-il, les frères Faucher défendaient les mêmes valeurs familiales que lui. Lors de l'entente, les acheteurs promettaient de créer des emplois et ils allèrent jusqu'à dire qu'ils désiraient quadrupler ceux de Magog.

Une « vraie » entreprise sherbrookoise

La Boulangerie Demers a été fondée en 1918 à Norbertville par Joseph Aquila Demers. Les frères Demers ont par la suite pris la relève et en 1950, se sont installés dans l'édifice actuel de la rue Denault. Très vite, la production est passée à 5000 pains par semaine. Aujourd'hui, elle en produit 100 000. L'annonce a créé un choc dans ce quartier ouvrier où de nombreuses familles ont grandi à l'ombre des usines de textile. Plusieurs gens du secteur se rendent régulièrement au comptoir de vente. La clientèle déborde largement le quartier.

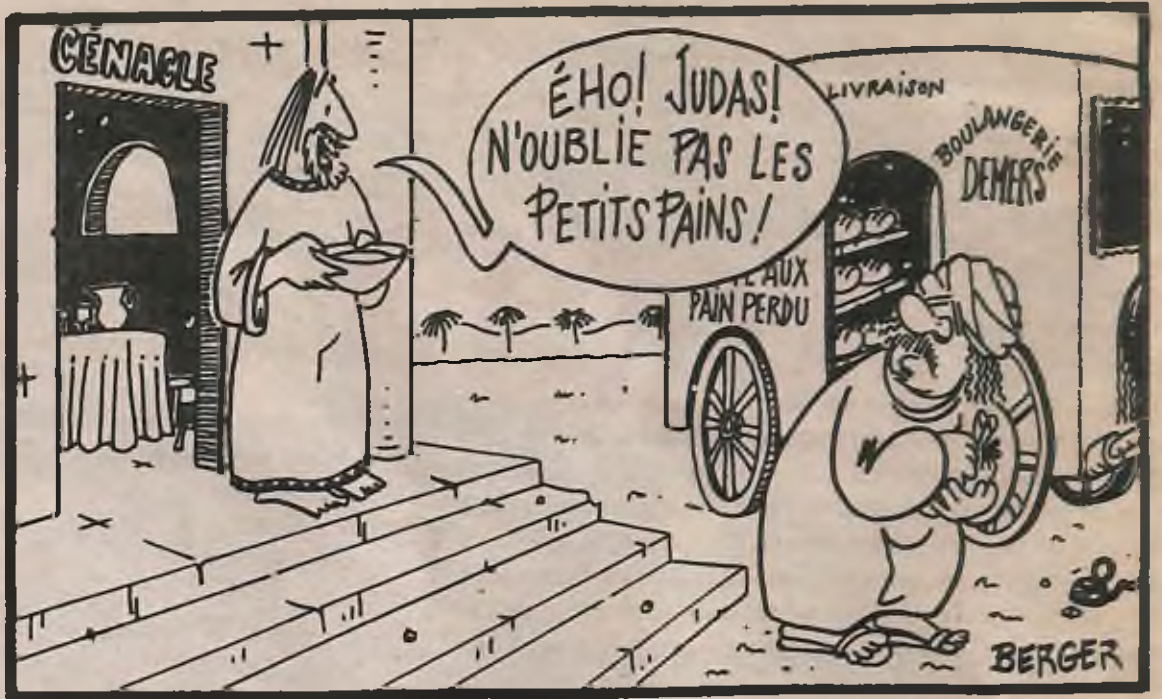
Les 25 salariés de la Boulangerie Demers se sentent floués. Très tôt après l'achat de la boulangerie, des changements ont été imposés : les nouveaux propriétaires garantissaient leur emploi jusqu'en novembre seulement ; le retronchement de près de la moitié des variétés de pain produites réduisait la production et entraînait des mises à pied. Enfin, lors la rencontre du 2 décembre, les frères Faucher ont annoncé la fermeture définitive le 29 janvier prochain. La situation est dramatique pour la majorité des employés. La moyenne d'âge est de 50 ans et plusieurs comptent plus de 20 années d'expérience. Lors de leur embauche, la scolarité n'avait pas d'importance. N'ayant pas obtenu leur diplôme de secondaire cinq, plusieurs auront sûrement de la difficulté à se trouver un nouvel emploi.

La peur du syndicalisme

Pendant que la boulangerie sur la rue Denault vit ses dernières productions, il n'en va pas ainsi à celle de Magog. Au cours des derniers mois, cette boulangerie a procédé à l'embauche d'employés sans connaissance de la nature du travail. Des gens d'expérience ont été mis de côté. Très peu de travailleurs de la Boulangerie Demers, de trois à cinq employés tout au plus, seront transférés à la Boulangerie Marchand. Les frères Faucher craindraient-ils l'implantation d'un syndicat à Magog ? Est-ce la raison pour laquelle ils ont mis de côté tant de travailleurs expérimentés ?

Comme toujours, c'est l'argent qui mène ! Comment une entreprise, qui était rentable depuis 54 ans, peut-elle devenir en trois mois non-rentable ? Pour y répondre, il faut comprendre que les frères Faucher ont appris la recette : concentrer la production à la même place et éliminer les employés syndiqués. Sans syndicat, les travailleurs n'ont plus de protection et leurs conditions salariales et de travail sont à la baisse... et les profits à la hausse. Pour contrer cette injustice face à des salariés qui ont contribué au maintien et à l'enrichissement de cette boulangerie locale, la CSN-Estrie compte mobiliser la population, les élus et les organismes afin de renverser la décision de mettre fin aux activités de production. ENTRÉE LIBRE y sera.

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



La fermeture de la production à la Boulangerie Demers en début d'année 2005, n'est pas un « cadeau » pour plusieurs employés de longue date. Mais les nouveaux propriétaires font des affaires d'or...

Les enfants et la pauvreté

Un milliard de PPP sur la Terre

PAR LOUISE DAIGLE

Comme le veut la coutume en cette période de l'année, les organisateurs de guignolées de toutes sortes rivalisent au niveau des dons récoltés et du nombre de participant-es. En contre-partie, d'autres chiffres font la une et sont beaucoup moins réjouissants.

À la veille des festivités de Noël et du Nouvel An, l'UNICEF, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, a sorti son rapport annuel qu'il a intitulé : *La situation des enfants dans le monde*. Le chiffre d'un milliard avancé par cet organisme international s'appuie sur une définition de la pauvreté des enfants qui dépasse le dénuement matériel : « Les enfants vivant dans la pauvreté sont privés des ressources dont ils ont besoin sur les plans matériel, spirituel et affectif pour survivre, se développer et s'épanouir, ce qui les empêche de jouir de leurs droits, de donner la pleine mesure de leurs capacités ou de participer à la vie de la société en tant que membres à part entière ».

Année après année, les mêmes causes reviennent : famines,

maladies infectieuses, conflits armés et pandémie du VIH. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 33,9 % des enfants vivent entassés à cinq dans une seule pièce ; 30,7 % n'ont pas accès à des installations sanitaires ; 21 % n'ont pas accès à de l'eau potable ; 13,1 % ne vont jamais à l'école et à la fin de 2003, le Sida avait rendu orphelins 15 millions d'enfants de moins de 18 ans. Les plus hauts taux se retrouvent continuellement dans les pays sous-développés.

Les plus pauvres parmi les pauvres

La pauvreté n'a pas de frontières. Dans les pays riches, les chiffres sont là pour nous le rappeler. Aux États-Unis, en 2003, 36 millions d'Américains vivaient sous le seuil de pauvreté, dont 12,9 millions d'enfants. Au

Canada, malgré l'engagement de la Chambre des Communes en 1989 pour mettre fin à la pauvreté infantile, un million d'enfants vivent toujours dans la pauvreté. Ici même au Québec, sur 197 361 femmes vivant de prestations d'aide sociale, 49,6 % ont des enfants à charge de moins de cinq ans. L'aide sociale ne couvre pas leurs besoins essentiels (se loger, se nourrir et se vêtir convenablement et avoir accès à des médicaments gratuits).

Durant ce temps, les dirigeants politiques de ce monde parlent de « modernisation des États et de PPP (partenariat public privé). Mais la réalité est tout autre. Partout sur la Terre, un milliard d'enfants sont PARMIS LES PLUS PAUVRES... d'entre les pauvres et sont ainsi privés d'enfance !

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
François-Olivier Desmarais
Claude Dostie Jr
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Benoît Pilote

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Annie Forest
Louise Daigle

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Amadou Bâ
Maryke Beaudry
Isabelle Chouinard
Patrice Côté
André Nault
Khady Ousmane
Micheline Plante
Denis Poudrier
Isabelle Tardif

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :

Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ

Distri/bution
AODA

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

R.P.M.

Ça existe concrètement !

PAR PATRICE CÔTÉ

Nous poursuivons dans cette page la réflexion entreprise à la première page.

À l'ère de la mondialisation néolibérale, plusieurs personnes persistent à croire que nous avons aucune emprise sur les décisions qui gèrent nos sociétés. Pourtant, les exemples de collectivisation existent de par le monde. La liste est plus longue et complète que l'on peut y croire : autogestion en Argentine, mouvement *cittaslow* en Europe, mouvement anti Wal-Mart aux États-Unis ou encore, initiative d'entrepreneurs ou de citoyens qui prennent en charge le développement de leur propre communauté. Voici des exemples de cette lutte à la mondialisation que mènent au quotidien des regroupements, des citoyennes et des citoyens.

À Dunkerque, en France, toute construction commerciale de plus de 300m² est soumise à l'approbation d'une commission formée de six personnes du milieu. Toujours dans ce pays, les grandes surfaces de plus de 400m² doivent verser une compensation dans un Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce afin de permettre aux communes de plus de 2000 habitants de structurer la gestion de leur centre-ville.

Plus près de nous, le 7 avril 2003, la ville de Québec a mis à l'essai un moratoire sur les magasins à grande surface. Les géants du commerce de plus de 4000 mètres carrés ne pourront plus construire désormais que dans les méga-centres déjà existants. Il serait intéressant de savoir si cette décision aura de l'influence sur d'autres villes au Québec.

Par ailleurs, sous l'impulsion du mouvement *slowfood*¹, le mouvement *cittaslow* propose un développement urbain en réaction aux impacts néfastes de la mondialisation marchande. En Italie, 36 villes vivent désormais sous la bannière du *cittaslow* ou *slowcity*, genre d'Union internationale des villes cordiales où il fait bon vivre. L'Union de *slowcity* se fonde sur les critères suivants : la valorisation des produits locaux, les marchés régionaux, la sauvegarde des coutumes locales et aussi la qualité de l'environnement.

1. *Slowfood* : Le mouvement *slowfood* a été fondé à Paris, en France, en 1989. Le siège social est à Bra, dans le Piémont, au nord de l'Italie. Ce mouvement, qui travaille pour la sauvegarde des produits du terroir, se retrouve dans 47 pays avec près de 620 *convivia* et 76 000 adhérents. Voir *Slowfood* Québec : <http://slowfoodquebec.com/>

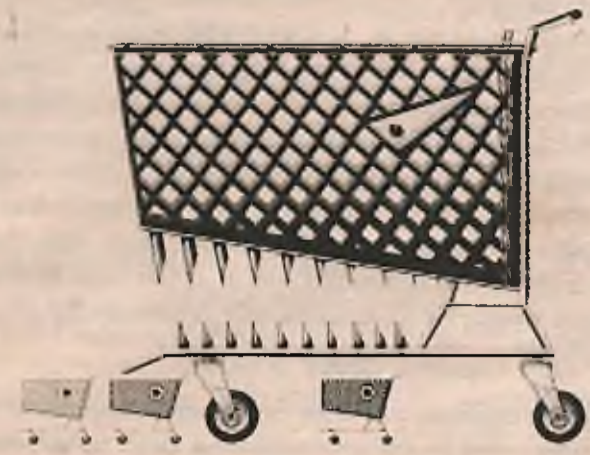
La Wal-Mardisation ou le colonialisme économique

Alors qu'à Sherbrooke, la ville se propose de plus en plus comme un paradis pour les magasins à grande surface, aux États-Unis les communautés s'organisent de plus en plus contre l'implantation de ces géants de la vente.

Le phénomène est loin d'être marginal puisqu'aujourd'hui, des rapports font état de contestation pour le tiers des Wal-Mart projetés au pays de l'Oncle Sam. Plus de 250 communautés, à travers l'Amérique, ont réussi ces dernières années à bloquer l'implantation de ces méga-magasins dans leurs villes respectives. Le leader militant Al Norman affirmait : « Le secret d'une bonne lutte, c'est la mobilisation citoyenne. » Son site internet (<http://www.sprawl-busters.com/index.html>) donne plusieurs conseils sur la manière de lutter de façon légale sur la prolifération de ces géants du commerce. Comme il l'explique, c'est souvent sur la question du changement de zonage qu'il y a moyen d'agir au niveau local. Tous ces opposants aux grandes surfaces, revendiquent une protection de l'économie locale, des artères commerciales et un développement urbain qui respecte l'environnement.

De l'esclavagisme comme travail

Plus est, on ne parle jamais assez des nombreux produits qui occupent les tablettes des Wal-Mart et compagnies. Leurs prix, incroyablement bas, qu'aucun magasin local



Les paniers d'achat des Wal-Mart et compagnies contiennent bien plus que des biens de consommation. Ils renferment aussi beaucoup d'exploitation d'hommes, de femmes et d'enfants au niveau mondial.

ne peut rivaliser, sont plus souvent qu'autrement rendus possible que grâce aux *sweatshops*. Ces fameuses usines de misère, situées dans les pays du tiers-monde, emploient à majorité des enfants, à des salaires de crève-faim et que notre simple geste de personne consommatrice encourage, faute de questionnement. Pour un aperçu complet de cette forme d'esclavagisme au service de la mondialisation marchande, il faut lire *No logo* de la militante Naomi Klein.

Alors qu'ici on invite les commerçants des centres-villes à ouvrir le dimanche, ailleurs, en octobre dernier, la Nouvelle-Écosse a refusé par référendum l'ouverture des Wal-Mart et compagnies

le dimanche. La province a préféré préserver la qualité de vie familiale et sociale des personnes employées et des propriétaires de commerces implantés depuis longtemps.

Force est de reconnaître que l'ouverture des commerces les dimanches, les jours fériés et les soirs de la semaine jusqu'à 21 heures a contribué à la dégradation des conditions de travail des employé-es, à l'accroissement des ventes de produits venus de pays à faible coût de main-d'oeuvre et à l'affaiblissement des industries manufacturières locales. C'est un portrait peu reluisant et qui ira en s'accroissant si des initiatives soucieuses du bien-être des communautés, ne sont pas prises rapidement.

Citoyennes et citoyens

Prêts pour l'offensive ?

Pour contrer l'envahissement de notre paysage par des magasins à grandes surfaces et pour réagir face à des élu-e-s souvent peu créatifs devant un mouvement d'une telle ampleur, nous pouvons voir qu'il existe des moyens, politiques ou autres, pour agir.

À Montréal, un nouveau parti municipal, le Projet Montréal, est né depuis peu. Cette nouvelle formation politique se veut partisane d'un développement durable concret. Son premier cheval de bataille est de réduire la circulation automobile et, parallèlement, d'augmenter le transport en commun. Un des chefs de file du parti affirmait : « Si on se compare à la niaiserie qui nous tient lieu de gouvernance, peut-être que ça a l'air utopiste. Le projet est osé et ambitieux,

mais il se situe dans la bonne moyenne de ce qu'on voit dans des villes européennes de taille comparable. Le problème ici, c'est que tout le monde parle de développement durable, mais personne n'a le courage d'agir... ».

À Sherbrooke, des initiatives donnent déjà le ton de ce qui pourrait bien démarquer le centre-ville des magasins à grande surface. La boutique T.A.F.I. et cie en est un bon exemple. Cette boutique offre

des produits issus d'une organisation d'insertion sociale et d'un organisme qui travaille à partir de produits récupérés. On y retrouve notamment des produits du terroir et des produits équitables. D'autres commerces participent aussi au maintien d'un développement local. *La Mie de la couronne* sur la rue Alexandre boulange des pains et des pâtisseries biologiques inégalables. *La boutique Vert-Mousse* sur la rue Frontenac propose des savons fabriqués sur place,

etc. De par leur enracinement dans la communauté, ces types de commerces pourraient devenir les fers de lance de notre économie dite locale.

Pour terminer, il ne reste plus qu'à faire un souhait : celui de voir naître dans notre région un mouvement qui prendrait en mains notre destinée en faisant la promotion de notre savoir-faire local. Les mouvements à travers le monde qui adhèrent à cette philosophie aux appellations diverses, ont ceci en commun : le respect de l'environnement, la qualité de vie et la valorisation de l'économie locale. Le temps est venu de soulever le débat si nous voulons préserver la santé de notre ville. N'oublions pas qu'il n'y a pas de création d'emplois réelle lorsque nous assistons à l'ouverture d'un



Rebelles, hiver 2000, n° 47

Méfions-nous des bonhommes Wal-Mart !

nouveau géant, mais simplement un déplacement de la consommation. Le véritable développement est celui qui prend en compte le respect des individus et de l'environnement. Souhaitons à nos élu-es, à l'aube de l'année 2005, une ouverture d'esprit plus grande face à ce problème social et économique. Il en va d'une meilleure qualité de vie pour les générations futures.

3^e classement mondial de la liberté de la presse

Le Canada en chute libre

En octobre 2004, l'organisme international pour la défense de la liberté de la presse, Reporters sans frontières (RSF), a affiché les résultats de son troisième recensement mondial de la liberté de la presse auprès de 167 nations. En collaboration avec des associations de défense de la liberté d'expression, des journalistes, juristes et militants des droits de la personne, RSF en est arrivé à la conclusion que le Canada a dégringolé de la 10^e à la 18^e place derrière les pays d'Europe du Nord. Mais il demeure loin devant les régions de l'Asie orientale et du Moyen-Orient. Son voisin, les États-Unis, suit de près au 22^e rang.

À quoi correspond cette chute ?

Cette chute s'explique par trois événements majeurs. Premièrement, on se souvient qu'en septembre 2002, les autorités étatsuniennes avaient procédé à l'enlèvement de Maher Arar, un ingénieur canadien prétendument lié au réseau terroriste Al-Qaïda. Par la suite, la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) y allait d'une perquisition au domicile de Mme O'Neil, journaliste au quotidien *Ottawa Citizen*. Le motif invoqué repose sur le fait que cette dernière aurait produit un article faisant référence à des documents des services de renseignements canadiens acquis de source anonyme et relatant des témoignages de monsieur Arar.

Deuxièmement, le CRTC a refusé à la chaîne italienne RAI Internationale de diffuser au Canada, tout en le permettant à la chaîne arabe Al-Jazira, surnommée « CNN du monde arabe ». Le CRTC a permis aux distributeurs par satellite d'offrir cette chaîne à la condition d'éviter d'éventuels « propos offensants » sur ses ondes. Le CRTC est même allé plus loin en permettant aux distributeurs d'appliquer eux-mêmes la censure quant au contenu de la chaîne. On peut lire dans la décision du CRTC que même si cela brime la liberté d'expression, cela risque également de réduire la diffusion de « propos offensants ». Troisièmement, la menace de fermeture de la station de Québec, CHOI FM, a suscité toute une controverse. On se rappelle les manifestations et les nombreuses activités des « pro-CHOI » qui contestaient la décision du CRTC.

Un droit et non un privilège

La liberté d'expression est un droit et non un privilège et tous les médias ont droit à cette liberté égale et non censurée. Avec les dernières décisions du CRTC et son refus de définir clairement le terme « propos offensants », la dérive de confondre « propagande haineuse » et « opinions politiques divergentes » demeure possible. Si les citoyennes et citoyens évaluent qu'un média va trop loin et que les propos tenus les agressent, ceux-ci ont la possibilité d'exprimer leur mécontentement auprès d'organismes de plaintes tels le CRTC et le Conseil de presse du Québec (CPQ). Malgré cela, le CRÉMI reste inquiet car comment dans l'avenir, ferons-nous la distinction entre un média qui subit la censure de la part d'un organisme de régulation tel le CRTC et celui qui doit s'autocensurer via ses distributeurs ? Le déclin du Canada au niveau de la liberté de la presse vient sonner l'alarme. L'avertissement est lancé. Il faut maintenant agir et laisser les médias faire leur travail.

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI

Source : Communiqué sur le « Troisième classement » RSF

Sondages : tous pourris

Un sondage mené par des chercheurs de trois universités canadiennes, dont le Centre d'études sur les médias, révèle que :

- 76 % des gens croient que les médias sont « souvent influencés par des personnes et des groupes puissants » ;
- 19 % les croient surtout « indépendants » ;
- 37 % croient que les nouvelles sont souvent « justes et équilibrées », 42 % qu'elles le sont « parfois » et 15 % qu'elles le sont « rarement ».

Source : *Trente*, septembre 2004 Vol. 28, n° 6, *Flashes*, p. 4

Rêve de Noël - Rêve de société

PAR CAROLE GASCON

Si vous ne rêvez plus, surtout pas à Noël comme c'était mon cas, je vous invite à lire ce texte qui peut vous donner un sujet de rêve utile, bon pour toutes et tous. Le paragraphe suivant peut sembler triste, mais il vise à démontrer un revirement possible : l'espoir d'un mode de vie enthousiasmant et régénérateur !

Je ne rêvais plus. Je n'osais plus rêver après tant d'années de misère, une misère que j'ai finalement déclarée inconvenable dans une société dite des plus riches. Tout à coup, j'ai pensé que si j'étais encore en vie, c'était certainement parce que j'avais le droit de vivre. Pour ce faire, j'avais besoin d'aide, cette aide adéquate et complète que je n'ai pas trouvée à ce jour. Il ne faut pas être trop malade et cependant avoir l'énergie pour compenser certains handicaps afin de chercher de l'aide, se mettre à genoux à expliquer toutes les difficultés vécues (méritées peut-être et pour quelles raisons).

On vous pose des questions que vous n'entendez pas ou ne comprenez pas suffisamment, devant ainsi répéter ces détails douloureux à toutes les personnes contactées, ici même à Sherbrooke, qui vous réfèrent ailleurs sans appui ou tout simplement à la rue, avec ou sans enfant. Dans plusieurs cas, vous ne pouvez pas argumenter clairement et insister, puisque vous n'avez pas identifié toutes les causes et ne pouvez expliquer l'enchaînement des problèmes. Bien souvent, on reçoit l'accusation de ne pas « penser positif », vous replongeant dans la culpabilité tant combattue pour enfin « penser positif » et espérer positivement.

Un épanouissement à la mesure de l'être humain

Enfin et heureusement, après avoir connu des gens qui osent espérer et revendiquer une société plus équitable et heureuse, j'ai pu figurer davantage les détails de son fonctionnement possible. Avec l'information plus juste qu'on m'a fournie promptement, j'ai compris que ce rêve pouvait devenir réalité. Il devient possible si l'être humain adopte une attitude d'amour empreint d'équité. Il évite la nécessité de juger du droit d'une personne à vivre selon des conditions décentes. Imaginez, par le fait même, l'abolition des catégories d'ap-

titude et d'inaptitude, d'honnêteté et de fraude. Ces classifications favorisent entre nous le doute, la dévalorisation, le mépris, la compétition, l'oppression et les souffrances qui en découlent. Toute l'énergie mise à épier, juger et classer, serait utilisée autrement. Les conditions de vie décentes comprennent les besoins essentiels comblés. Ces besoins peuvent viser



Le rêve, ça commence là, dès l'enfance...

l'épanouissement global de la personne. Pour plusieurs, aujourd'hui, l'épanouissement de l'être ne se limite pas à la nourriture, au logement et aux vêtements. Il a généralement besoin d'exercices physiques, d'activités solitaires, sociales et culturelles. Il a également besoin du droit à l'instruction et celui à l'information à sa mesure.

Y a assez d'argent pour tout le monde

Dans ce genre de société, les postes qui comportent des tâches de juge, une autorité qui a une portée directe sur les conditions de vie des gens, pourraient être transformés en postes d'aide. Cette aide consisterait à établir des services possibles pour l'épa-

nouissement global des gens. Elle serait complémentaire à un revenu pouvant satisfaire les besoins véritables de chacun et chacune.

Dans un monde où l'argent est encore nécessaire, les coûts de ce revenu garanti ainsi que des services complémentaires pourraient être défrayés par le transfert des budgets octroyés, entre autres, à l'industrie de guerre, à des secteurs de recherche, aux assurances publiques, à plusieurs industries polluantes fournissant des produits également polluants, etc. Ce ne sont que quelques exemples de capacité de financement. Sans tenir compte des sommes détournées dans des paradis fiscaux, il y a assez de tout ce dont nous avons besoin essentiellement. Bien sûr, un tel changement entraînerait une modification considérable de nos structures mais nous aurions le temps d'agir adéquatement étant donné que nos besoins primordiaux seraient comblés. Un peu plus d'argent en revenu adéquat garanti, beaucoup plus de temps et d'énergie à consacrer aux modifications requises !

La force du cœur

Mais qui assumerait les tâches à remplir ? J'ai parfaitement confiance que des gens les assumeront avec le bonheur de s'activer enfin dans cette nouvelle société érigée pour le bien commun et selon leurs capacités. Avec un revenu suffisant, nous pourrions ainsi sélectionner nos activités en tenant compte de la réduction des effets néfastes. Par exemple, nous pourrions organiser les déplacements effectués par véhicules, pour les personnes ou les marchandises, afin de minimiser les effets de la pollution et du stress...

La partie du rêve possible qui demande le plus d'imagination concerne la façon d'en convaincre la majorité, de concrétiser son pouvoir avec la force du cœur, sans armement, car nous sommes pacifistes ! Joyeux Noël et Bonne Année de rêve réalisable !

En 2000, après 25 années de combat

Le Parti démocratique sénégalais au pouvoir

PAR KHADY OUSMANE • Jeunesse Canada Monde

L'année 2000, pour le Sénégal, aura été le fruit de longues luttes acharnées pour le pouvoir mais surtout, elle aura été décisive dans le modelage du profil démocratique auquel il aspire.

Le 19 mars 2000, le Parti démocratique sénégalais (PDS) accède au pouvoir après 25 années de combat. Le vent de l'alternance a marqué pour nous, Sénégalais, une rupture, tant au point de vue politique qu'au point de vue chronologique, dans le déroulement monotone des années, des siècles et des millénaires. Le peuple a véritablement connu un réveil et, l'événement en soi, était salvateur.

La passation du pouvoir entre Abdoulaye Wade et Abdou Diouf, respectivement leaders politiques du PDS et du Parti socialiste (PS), s'est passée dans une atmosphère de sérénité et de paix et surtout, d'acceptation de la volonté du peuple qui voulait le changement. À la chaîne française, le monde

s'attendait à voir des images montrant des bureaux de vote saccagés, un couvre-feu déclaré à la dernière minute ou encore, une foule de manifestants mécontents brandissant des armes. Stupéfaction générale !

Il faut noter qu'avec le président sortant et son prédécesseur, Léopold S. Senghor, le Sénégal, pays de la *Teranga* et de l'arachide, a connu 40 années de socialisme qui se conjuguent avec 40 années de privations et de silence, d'un seul repas par jour au lieu de trois (selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme), d'un parti unique au pouvoir et d'immigration de « cerveaux » préférant changer de nationalité. Voilà habituellement ce que laisse un président en quittant le pouvoir !

Multipartisme

L'avènement de l'alternance au pouvoir a ouvert les portes de la scène politique : le multipartisme prend de l'ampleur. Le président Wade a gagné les élections au deuxième tour, grâce à une coalition de 21 partis politiques. Pour la première fois en Afrique, la société civile a été invitée à jouer un rôle de médiateur et de surveillance lors d'élections présidentielles. Les libertés et droits de la Personne ont une alliée sûre : pour une première fois, une femme est nommée au poste de Première Ministre. Après seulement 46 mois au pouvoir, la fièvre de l'alternance a commencé à s'éteindre. Voyant que du jour au lendemain, un petit pays sans moyen et sans richesse, est projeté au-devant de la scène politique pour l'exemplarité de son comportement démocratique, Gorgui Wade est atteint de la pire des maladies de « présidencisme », la boulimie du pouvoir. Avec moins de liberté d'expression, des journalistes se font arrêter ou agressés pour avoir publié un article compromettant pour



Le Sénégal, sur la côte Atlantique...

son Éminence. L'espace politique est devenu une arène où se cognent les joutes verbales de leaders qui dénoncent, accusent et promettent une société bien lointaine. Le gouvernement sénégalais s'endette de plus en plus, et pendant ce temps, les « vautours blanchis », Banque Mondiale et Fonds Monétaire International, rient et se disent, qu'après des siècles d'esclavage et de colonisation, les Africains ont et continueront toujours d'avoir les yeux bandés.

Le peuple frustré et meurtri, se culpabilise et se demande pourquoi (après toutes ces belles promesses : lutte contre la pauvreté, chômage, respect des droits humains) ? Parce que Wade et son gouvernement ont décidé de changer de cap et de diriger la barque vers un nouvel horizon, le libéralisme, qui n'est rien d'autre que l'exploitation de l'homme par l'homme au règne du capital et au culte du profit. Alors, y a-t-il ou y aura-t-il jamais une place pour un projet de société ?

Une survie pour l'humanité

Le problème de l'eau dans le monde

PAR ABDOULAYE DIT AMADOU BÂ • Jeunesse Canada Monde

Alors que l'eau occupe 70 % de la planète, seul 2,5 % sont constitués d'eau douce dont 0,3 % sont facilement accessibles et renouvelables. La majeure partie de cette eau est profondément enfouie dans les sols ou dans les glaciers. C'est ce qui permet de parler de la rareté de l'eau malgré son abondance apparente. Dans le monde, l'eau est inégalement répartie. Certains pays en ont trop, d'autres en manquent cruellement. Par ces manques, notamment, la sécheresse et ces excès comme les inondations, l'eau pose à l'humanité des problèmes de survie.

Quelques chiffres suffisent à nous faire prendre conscience de la gravité du problème de l'eau dans le monde. À l'heure actuelle, 1,3 million de personnes n'ont pas un accès direct à l'eau, un chiffre qui pourrait bien monter jusqu'à 3 millions en 2020 si rien n'est entrepris. Selon un rapport de l'ONU, 15 millions de personnes meurent chaque année en raison du manque d'eau. Plus d'un milliard de personnes sont privées d'eau potable dans le monde, dont la majorité vit au Sud. Certaines femmes des pays du Sud sont obligées de marcher en moyenne 6km par jour pour obtenir de l'eau en portant des contenants pesant jusqu'à 20 kilos.

Ceci démontre qu'il y a bien un problème pour l'accès à

l'eau, à une eau de qualité tout d'abord. Au Sénégal, 50 % des eaux de sources sont souillées par des infections bactériologiques qui sont d'origine naturelle comme les corps d'animaux en décomposition, ou d'origine humaine comme les rejets des eaux usées des villes sans la moindre opération d'épuration.

Eau et mondialisation

Par le biais de l'agriculture, l'homme nuit aussi aux réserves aquatiques. On estime que l'agriculture mondiale absorbe à elle seule 70 % de l'eau douce. Faite de manière intensive, elle peut par l'emploi de composés chimiques, polluer les nappes souterraines. Elle rend ainsi doublement difficile l'accès à l'eau en limitant le

volume global disponible et en affectant sa qualité. Cela démontre que le problème de l'eau peut trouver sa source dans le phénomène de la mondialisation, à travers les modes d'exploitation qu'elle impose aux agriculteurs dans

EAU source de vie pas de profit

le fort contexte concurrentiel qu'elle crée. La mondialisation a aussi aggravé le problème de l'eau à travers d'autres voies, notamment, celle de la privatisation des circuits de gestion de l'eau. L'expérience a montré que la privatisation des services de distribution de l'eau n'améliore pas leur fonctionnement car en considérant l'eau

comme une marchandise, les sociétés privées ont tout intérêt à faire en sorte que son accès reste limité. En faisant de l'eau une denrée difficile à se procurer, donc rare, ces sociétés augmentent sa valeur... et les bénéfices, ce qui place les populations les moins aisées devant de cruelles difficultés face à une denrée vitale. Certaines sociétés reconnaissent l'augmentation des tarifs pratiquée dans la distribution mais affirment que c'est une manière pour elles de lutter contre le gaspillage de l'eau. Ce dernier au niveau mondial reste toujours aussi important : presque la moitié de l'eau utilisée par l'agriculture est perdue, sans avoir la moindre utilité comme cela se produit, par exemple, dans les canaux d'irrigation à ciel ouvert qui traversent des zones où l'évaporation est très forte.

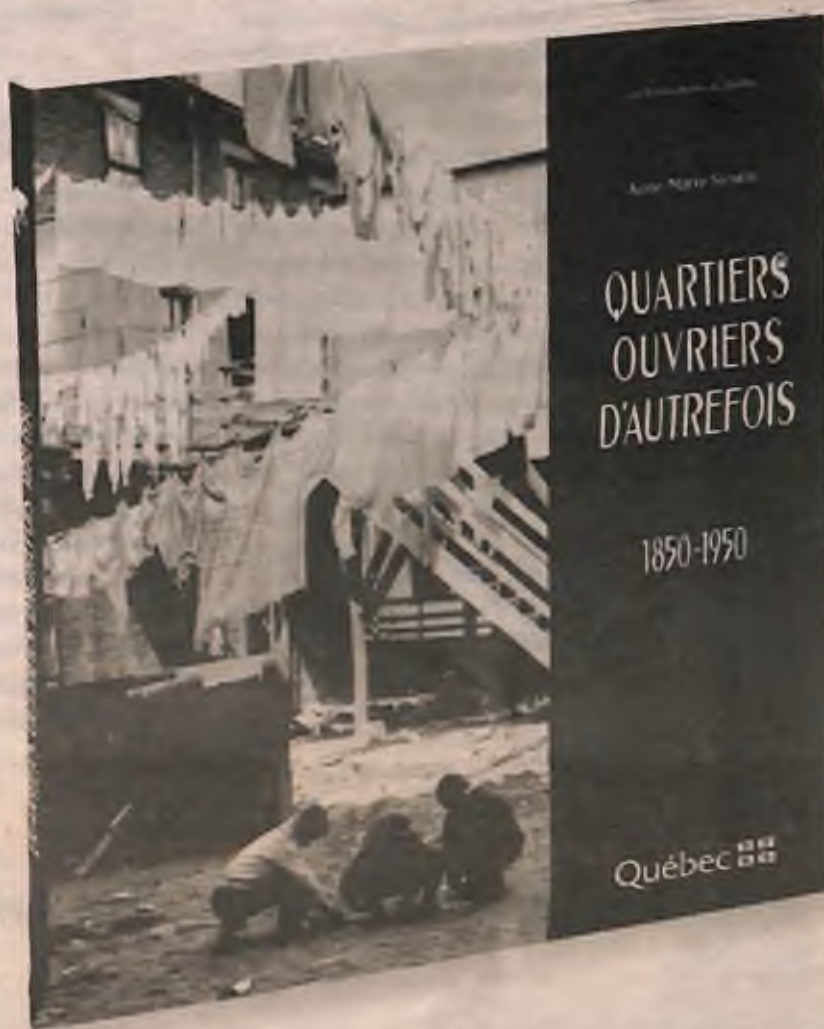
Que faire ?

À la vue de ces méfaits, force est de constater que la respon-

sabilité de l'aggravation du problème de l'eau incombe à la fois aux États du Nord et du Sud. Nous devons tous veiller sur cette précieuse ressource. Aujourd'hui, nous disposons de moyens contre les agressions que subit l'eau : moyens scientifiques pour repérer l'emploi excessif d'engrais chimiques ; moyens de pénaliser les agriculteurs qui outrepassent les normes en vigueur ; moyens de créer des organismes destinés à assurer une répartition plus juste de l'eau et pour lutter contre une influence croissante des multinationales dans le secteur de sa distribution ; moyens de répondre à d'éventuelles pénuries d'eau grâce au procédé de désalinisation de l'eau de mer même si c'est une solution qui a ses limites. Il est bien évident que les solutions existent mais la première étape, encore loin d'être à son terme, doit être une prise de conscience globale des réalités du problème de l'eau.

Source : ATTAC

Une collection essentielle
pour ne pas oublier nos racines...



Un voyage dans le dédale des rues
des premières cités industrielles

Anne-Marie Sicotte
180 photos, 215 pages

Chez votre libraire

1 800 463-2100

www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101



N'oubliez pas de fermer
votre ordinateur durant
la période des Fêtes !

LA TABLE RONDE DES
OVEP
DE L'ESTRIE

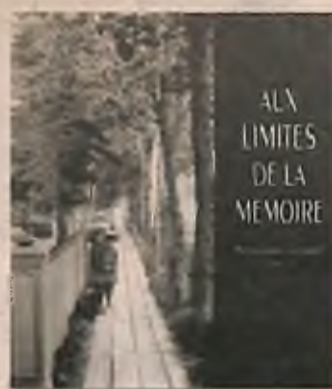
187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir



Il n'y a que **Les Publications du Québec**
pour dévoiler de façon aussi complète et émouvante
la vie des Québécois au siècle dernier.



Publications
Québec



Toute la **réalité**,
rien que la réalité

MACE

Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke QC J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Plus de Visages...

Malheureusement, après 9 ans d'existence, *Visages* vient de lancer la serviette. Dans son éditorial, André Bernier écrivait « qu'il aura été le périodique indépendant qui aura duré le plus longtemps dans l'histoire moderne de Sherbrooke ». A-t-il oublié qu'*Entrée Libre* (depuis 1986) continue d'exister ?

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

*Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse*

La Loi sur le contrôle des armes à feu

PAR ANNICK FOREST

C'était le 6 décembre 1989, en fin d'après-midi. Ça a duré 45 minutes. Quarante-cinq minutes d'enfer pour les 27 étudiantes de l'École polytechnique de Montréal qui ont été la cible du tireur Marc Lépine. Parmi les victimes, quatorze y ont laissé leur vie. Une telle tragédie aurait-elle pu être évitée ? Probablement, si la Loi C-68 avait été votée avant cet événement tragique...

Deux ans après la tuerie du 6 décembre 1989, une première loi canadienne sur le contrôle des armes à feu a été adoptée, la Loi C-17. Elle a été révisée et six ans plus tard, en 1995, la Loi C-68 fut adoptée. Des modifications furent apportées : plusieurs armes d'assaut militaires et armes de poing à canon court ont été prohibées ; les propriétaires d'arme à feu se sont trouvés dans l'obligation de posséder un permis et d'enregistrer leurs armes ; les restrictions concernant les armes de poing ont été augmentées, de même que le nombre de mesures visant à réduire le trafic illicite d'armes.

Cependant, les coûts relatifs à la gestion de ces armes sont considérablement élevés. C'est en s'appuyant sur cet argument qu'en 2003, les chefs de l'Alliance canadienne et du Parti conservateur, Peter Mackay et Stephen Harper, supportés par les propriétaires d'arme à feu, ont tenté d'abolir la Loi. Malgré cette campagne hostile et des coûts dépassant largement les prévisions budgétaires (de huit millions au départ, elles se chiffraient déjà à 600 millions en 2001), la Loi C-68 fait encore l'unanimité avec un appui de 74 % de Canadiens et Canadiennes.

Aujourd'hui, on peut mesurer de manière tangible les changements opérés dans la population canadienne. On se rend compte que les résultats engendrés par l'adoption de la Loi C-68 sont éloquentes.

En 2003, les chefs de l'Alliance canadienne et du Parti conservateur, Peter Mackay et Stephen Harper, supportés par les propriétaires d'arme à feu, ont tenté d'abolir la Loi.

Ainsi, 90 % des propriétaires d'armes se sont munis d'un permis et 80 % des armes ont été enregistrées, diminuant de beaucoup les quelque 16 millions d'armes non-enregistrées en 1989. Depuis l'adoption de la Loi en 1995, le nombre de blessures et de décès par arme à feu a drastiquement diminué, le taux de décès par balle étant à son plus bas au Canada depuis les trente dernières années. Le taux de vols à main armée a chuté de plus de 62 % depuis 1992 et de 1999 à 2003, 9000 Canadiens

se sont vus refuser l'accès à une arme à feu ou se sont fait révoquer leur arme.

Si la Loi C-68 avait été votée avant le drame meurtrier du 6 décembre 1989, quinze vies auraient-elles pu être épargnées ? Selon les restrictions imposées par la Loi, Marc Lépine n'aurait pu se procurer l'arme semi-automatique *Sturm-Ruger Mini-14* à chargeur de 30 balles qui lui a permis de tuer quatorze étudiantes et de s'enlever la vie par la suite. Nul besoin de rappeler, ne serait-ce qu'à la mémoire des quelque 1367 personnes décédées par arme à feu en 1989, dont celles de Polytechnique, que l'investissement en vaut le coup. La vie n'a pas de prix. Les victimes, ne doivent plus payer pour ceux qui ne veulent pas appuyer la Loi C-68, même faute d'argent. Car il en coûtera cher aux victimes et à leurs proches, trop cher en douleurs et en regrets...

Sources : *Le contrôle des armes : 14 ans plus tard*, décembre 2003. <http://www.guncontrol.ca>

The Montreal Massacre, CBC Archives, 1999. <http://www.archives.cbc.ca>

Le 6 décembre :
un monument



Pour se souvenir... et agir

Le 5 décembre 1999 a été inauguré la Place du 6 décembre, située à l'angle du chemin de la Reine-Marie et de l'avenue Decelles, site commémoratif pour inscrire à jamais dans la mémoire collective la tragédie de l'École polytechnique survenue en 1989. L'artiste Rose-Marie Goulet et l'architecte de paysage Marie-Claude Robert ont érigé un monument à partir des noms et des dates de naissance des quatorze jeunes femmes abattues il y a 15 ans.

Un lieu de recueillement qui, comme le souhaitent les membres de la Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence, invitera à la réflexion... et à l'action.

Source : *La Gazette des femmes*, novembre-décembre 1999 Vol. 21, n° 4
Block notes, Annie Savoie



Recycler, ça rapporte!



On s'emballe pour
moins d'emballage

Joyeuses Fêtes

RECYC-QUÉBEC

Québec

www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

Retour sur l'élection américaine

PAR CLAUDE DOSTIE JR

Voilà c'est fait. Bush est réélu. Celui que nous tous avons appris à haïr franchement, à mépriser passionnément. Nous l'avons vu dans le film de Moore et nous nous disions qu'il allait manger une sacrée raclée. N'avait-il pas l'air d'un taré fini ? On savait, par les dires de ses conseillers à la retraite (Clarke, O'Neil), que Bush était loin d'être un leader efficace. Il était décrit comme un touriste inculte de la politique, un illettré et un gaffeur. Il n'était pas à son meilleur au moment même des attaques du 11 septembre. Il a parlé de croisade pour décrier sa guerre au terrorisme. Il a commis les troupes américaines dans une campagne qui sera difficile et longue. Il a tenté de manipuler et s'est fait prendre à dire des mensonges. Vraiment, Bush ne pouvait pas gagner celle-là...

Eh bien oui, voilà, Bush s'en tire encore : *What's next ? Well*, les desseins de Cheney, Wolfowitz et Bush Père sont relativement clairs : s'introduire au coeur du Moyen-Orient pour pouvoir jouer un peu dans la cour de la Syrie et de l'Iran, pour surveiller l'Arabie Saoudite et pour, qui sait, revoir le cas israëlo-palestinien et enfin, pour y contrôler le pétrole (qui commence à être dispendieux et qui n'est pas en abondance pour l'éternité). L'Afghanistan n'est évidemment pas une possession à déprécier non plus même si son prix ne fut pas élevé. Carrefour de l'Asie cen-

trale, elle a jadis joué le rôle de garde-fou de l'expansion soviétique et, fait notable, elle partage une frontière avec la Chine.

Même si ces derniers, Russie et Chine, ont aussi exploité le terrorisme, l'un pour faire tanguer l'État vers le dirigisme et pour légitimer une guerre en Tchétchénie qui s'éternise, l'autre pour réprimer ses minorités religieuses ou ses régions plus autonomistes (ou les deux), ce sont les États-Unis qui ont su le mieux exploiter la nouvelle menace. Grâce au terrorisme, l'administration Bush a pu transformer des en-

nemis somme toute mineurs (Ben Laden, Hussein) en véritables épouvantails qu'elle agitait pour réaliser des objectifs géopolitiques qui, eux, étaient majeurs. Ces développements cruciaux en politique étrangère ont été abordés presque exclusivement à travers l'Irak. Sur ce point, les deux candidats disaient pratiquement la même chose. Kerry parlait de sortir d'Irak, Bush voulait continuer de se battre. Probablement que ces stratégies quelque peu différentes ont su en convaincre quelques uns. Peut-être que les débats (que Kerry aurait ga-



gnés) ont eu un certain impact sur quelques électeurs indécis mais ceux-ci restent marginaux. Au pays de l'abstention, le non-votant doit nous intéresser autant que le votant. Pour les rejoindre, les conseillers de Bush ont favorisé et suggéré à quelques États d'inclure sur le bulletin de vote de plus d'une douzaine d'entre eux, un référendum sur le mariage gai. La cause était certaine de mobiliser beaucoup plus d'électeurs conservateurs sensibles à cet enjeu. Du côté de Kerry, les jeunes ont boudé

les urnes, les femmes lui ont parfois tourné le dos, les autres trouvaient, en somme, qu'il disait un peu n'importe quoi et son contraire... Voilà donc, Bush encore pour quatre ans, ce qui en fera huit. Huit années pour continuer de dilapider, aux profits des nantis, un équilibre budgétaire forgé par Clinton et Gore. Encore quatre ans à compter les morts en Irak pour une énergie dépassée à bien des plans et quatre ans de plus à notre supplice devant cette attaque multilatérale aux valeurs de paix, de partage et de droit.



De meilleurs soins de santé pour les Canadiens : plan d'action sur 10 ans

Le premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont de concert adopté un plan d'action décennal qui, grâce notamment à un nouvel investissement fédéral de 41 milliards de dollars, consolidera les soins de santé pour tous les Canadiens.

De meilleurs soins de santé :

✓ réduction des temps d'attente

- améliorer l'accès pour que les Canadiens obtiennent plus vite les tests cruciaux, les traitements et les chirurgies essentiels

✓ davantage de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé

- élaborer des plans plus former et recruter davantage de professionnels de la santé, et accréditer plus rapidement ceux formés à l'étranger

✓ élargissement des soins à domicile

- améliorer le soutien aux personnes soignées ou en convalescence à domicile

✓ meilleur accès aux services de santé à la famille et communautaires

- augmenter l'accès en tout temps à des médecins, infirmières et autres professionnels de la santé

✓ meilleur accès aux médicaments essentiels

- gérer les coûts des médicaments afin qu'aucune famille n'ait à choisir entre les médicaments et la déchéance financière

✓ amélioration de la santé des Autochtones

- investir de nouveaux fonds et mieux planifier pour combler l'écart entre les soins de santé offerts aux Autochtones et aux autres Canadiens

Réduction des temps d'attente :

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu de rendre compte des progrès accomplis dans le domaine de la santé et, pour la première fois, dans la réduction des temps d'attente.

✓ des indicateurs comparables... pour mesurer les progrès

- les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux utiliseront des indicateurs comparables pour rendre compte de l'amélioration de l'accès aux médecins, aux services de diagnostic et aux traitements

✓ des jalons... pour préciser le but visé

- les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux établiront des temps d'attente médicalement acceptables – fondés sur l'avis d'experts – d'abord dans les domaines du cancer, des maladies du cœur, de l'imagerie diagnostique, des remplacements articulaires et de la restauration de la vue

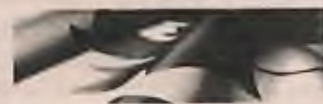
✓ des objectifs... pour susciter le changement

- chaque gouvernement provincial et territorial établira ses propres objectifs pour les temps d'attente et rendra compte annuellement aux citoyens des progrès réalisés

Les Canadiens pourront constater à quoi sert leur argent affecté aux soins de santé et les résultats déterminants qu'il produit.

Pour obtenir un exemplaire du document « Aperçu du plan d'action décennal sur les soins de santé 2004 », composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Vous pouvez aussi le consulter sur Internet à www.canada.gc.ca/plansante.



CHÔMAGE

Les vacances hivernales

Vous et vos proches planifiez des vacances cet hiver. Hourra !!! Toutefois, qu'arrive-t-il de ceux et celles qui sont en période de chômage au moment de leurs vacances ? Est-ce différent si les vacances sont prises à l'extérieur du Canada ?

En chômage ? Pas de vacances à l'extérieur !

Sachez qu'au Canada, les prestataires d'assurance-chômage n'ont droit à aucune période de vacances. À vrai dire, il ne leur est permis de faire relâche quelques semaines qu'en renonçant aux prestations. En effet, la Loi exige qu'une personne, bénéficiant de prestations régulières, soit activement à la recherche d'un emploi convenable et soit disposée à accepter rapidement celui-ci lorsqu'il devient disponible. Ces exigences s'appliquent aussi aux employés et employées subissant une mise à pied temporaire, alors même que le lien d'emploi existe toujours avec leur employeur régulier.

S'il s'agit d'un séjour au chalet, à un centre de ski ou autres établissements touristiques, il est possible de satisfaire aux exigences de disponibilité. Par exemple, si vous séjournez non loin de votre lieu de résidence, que l'on peut vous contacter facilement (boîte vocale, cellulaire, transfert d'appels...) et que vous poursuivez vos recherches d'emploi, le ministère ne mettra pas en doute votre disponibilité. Toutefois, un séjour à l'extérieur de votre région de résidence devra être appuyé d'une sérieuse recherche d'emploi effectuée dans la région visitée.

Par contre, sachez que si vous séjournez à l'extérieur du Canada, il est pratiquement impossible de toucher des prestations de chômage sauf dans de rares exceptions. Il n'est pas conseillé de dissimuler un séjour hors-Canada, car des couplages informatiques sont réalisés entre l'Agence des douanes et la Commission de l'assurance-emploi. Des milliers et des milliers de prestataires se sont vus imposer des pénalités financières et des avis de violation entachant leur dossier personnel pour une période de cinq ans.

La Loi ne reconnaît aucun droit aux vacances

Si un prestataire veut prendre de vraies vacances, décrocher et avoir la paix, il n'a qu'à se déclarer non-disponible pendant cette période. Ces semaines de prestations ne seront pas nécessairement perdues puisqu'elles demeurent en banque au dossier de chômage et pourront être touchées au cours des semaines ou mois à venir.

Je tiens à faire remarquer que le droit aux vacances est présent dans les régimes d'assurance-chômage de plusieurs pays d'Europe. Ici, dans le « plus beau pays au monde », les ministres s'octroient de fréquentes augmentations de salaire et de longues périodes de vacances, alors que les chômeurs et chômeuses ne sont jamais libéré-e-s de leurs obligations...

En terminant, je veux souhaiter de très Joyeuses Fêtes aux lecteurs et lectrices de notre chronique ainsi qu'à toute l'équipe du journal communautaire *Entrée Libre*.

Bonne Année et longue vie à *Entrée Libre* !!!

PAR DENIS POUDEUR • MCCE

Syndicalisation en église...

Tout le monde peut aspirer à la syndicalisation et la demande des ministres de l'Église unie du Canada ne fait pas exception. L'Église unie, la plus importante église protestante du pays, compte plus de 4000 pasteurs. Ils ont placé leur foi dans le syndicat des TCA. La démarche d'accréditation syndicale a été initiée par une trentaine de ministres de l'Ontario et autant de la Colombie-Britannique. Le porte-parole de l'Église Unie ne s'opposerait pas à cette démarche... La syndicalisation existe déjà en Grande-Bretagne.

Source : *Nouvelles Express*, Vol. 5 n° 4, Illusion-Emploi, novembre 2004

Stage en Belgique pour trois étudiantes

Expérience enrichissante

PAR MARYKE BEAUDRY, ISABELLE CHOUINARD, ISABELLE TARDIF

Dans le cadre des programmes de l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la Jeunesse (AQWBJ), des étudiantes en recherche à la maîtrise en service social ont réalisé un stage de prospection qui s'est déroulé du 28 septembre au 12 octobre en Belgique francophone. De retour au Québec, elles nous font part de leur expérience enrichissante.

Le projet de stage avait pour objectifs d'approfondir les connaissances en lien avec le vieillissement et d'explorer les services offerts aux personnes âgées en Belgique. Ce stage a permis la rencontre d'une cinquantaine de personnes qui étaient toutes directement impliquées dans la problématique du vieillissement de la population, entre autres, des professeurs, des intervenants issus des secteurs social et paramédical, des chercheurs, des étudiants, des gestionnaires, etc. Ces personnes provenaient de milieux de pratique différents tels que les centres publics d'action sociale, les hôpitaux, les associations sans but lucratif, les Hautes Écoles d'enseignement, les maisons de repos, etc.

Un défi majeur pour les sociétés occidentales

Chacune des rencontres a donné lieu à des échanges enrichissants qui ont permis de constater que les pays européens, notamment la Belgique, sont également confrontés à la problématique du vieillissement. L'augmentation de l'espérance de vie et du nombre

de personnes âgées entraînent un accroissement important des coûts reliés au système de soins de santé et de services sociaux, ce qui représente un défi majeur pour les sociétés occidentales. Sur le terrain de la pratique concrète, les services de base offerts aux personnes âgées sont sensiblement les mêmes comme les services d'aide à domicile, les services d'hébergement publics et privés ainsi que les soins gériatriques en milieu hospitalier. La principale différence se situe sur le plan de la structure du système de santé et des services sociaux belge et, plus spécifiquement, l'organisation des services. Il est à noter que leur système est par ailleurs extrêmement complexe et la politique y occupe une place toute particulière.

Néanmoins, nous avons pu découvrir quelques pratiques novatrices qui demeurent, à notre connaissance, peu connues au Québec, comme les interventions intergénérationnelles. Par exemple, nous avons visité un centre d'accueil pour jeunes ayant vécu de négligence et/ou de violence

familiale et qui était fusionné avec une maison de repos pour personnes âgées. Ce type d'intervention permettait de briser l'isolement en plus de favoriser des échanges féconds et valorisants pour chacun.

Accueil chaleureux et cordial

Nous tenons à mentionner que nous avons été étonnées à plus d'une reprise de l'accueil chaleureux et cordial de nos partenaires belges. En plus de nous avoir consacré beaucoup de temps et d'avoir porté une attention particulière à nos besoins, café, chocolat et « spéculoos » nous attendaient à chacune des rencontres pour notre plus grand plaisir gustatif.

Pour donner suite à ce projet, nous avons répondu à un appel d'offre pour une communication au premier congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale qui aura lieu en juillet 2005 à Caen en Normandie. Nous sommes en attente d'une réponse que nous souhaitons favorable.

OGM : 87 % au Québec en faveur d'un moratoire

PAR ANDRÉ NAULT • Activiste environnemental

Si l'on veut comprendre la situation actuelle des OGM en Amérique du Nord, il faut remonter au moment de la réglementation de l'industrie des biotechnologies aux États-Unis. En 1986, M. Sapiro, président de la compagnie Monsanto, alla voir le vice-président de l'époque, M. George Bush senior et lui demanda de réglementer l'industrie. Selon Jeffrey Smith, auteur de *Seeds of Deception*, M. Bush répondit que tout le gouvernement américain était dans un processus de déréglementation et non de réglementation.

M. Sapiro aurait répondu que les règlements étaient prêts et que le gouvernement n'avait qu'à les appliquer. Par la suite, plusieurs scientifiques de la Food and Drugs Administration (FDA), démissionnèrent n'étant pas en accord avec nombre d'imprécisions et failles dans la présentation des dossiers de Monsanto et autres. Dès lors, le rouleau compresseur des biotechnologies se mit en marche. Cette situation se retrouva rapidement au Canada, avec le principe

d'équivalence substantielle des aliments transgéniques avec les aliments conventionnels. Ce principe, souvent mensonger, la Société Royale du Canada



le détruisit quand elle présenta un rapport de 58 recommandations en février 2001. Presque quatre ans plus tard, très peu a été mis de l'avant.

Préférant retraiter derrière ce principe d'équivalence plutôt que d'exiger une évaluation approfondie des transgènes, nos politiciens ont laissé de côté le principe de précaution. Nous pouvons voir que dès le départ, il y a eu empiètement du corporatif sur le législatif et le politique. Gens de la politique, 87 % de la population québécoise vous demandent un moratoire sur cette diffusion aléatoire de transgènes dans la nature qui est un bien commun. Écoutez-les !

VOUS ET VOS DROITS

Le coupon de stationnement d'une automobile sur lequel est inscrit que l'exploitant du terrain n'est pas responsable des dommages a-t-il une valeur légale ?

Faits :

Un automobiliste se présente dans un terrain de stationnement. L'employé du kiosque demande 10 \$ à l'automobiliste et celui-ci paie. L'employé lui remet un coupon et lui demande de laisser ses clés dans la voiture. L'automobiliste stationne son auto et quitte les lieux.

Sur le coupon, il est inscrit que le propriétaire d'une voiture stationnée doit assumer tous les risques de vol et de feu. Plus tard, lorsqu'il revient chercher son véhicule, l'automobiliste constate que celle-ci a été volée. Ainsi, il prend une action en dommages-intérêts contre l'exploitant du stationnement.

Question :

Pensez-vous que ce qui est écrit sur le coupon dégage l'exploitant du terrain de stationnement de sa responsabilité ?

Décision :

L'action est accueillie et l'exploitant du terrain de stationnement est trouvé responsable.

Motifs :

Un coupon sur lequel une personne se dégage de sa responsabilité est en principe légal. Cependant, pour qu'un tel écrit soit valable, il est nécessaire que la personne contre qui on l'invoque, y ait acquiescé, soit expressément, soit tacitement. Or, la preuve a révélé que l'automobiliste n'a aucunement pris connaissance de ce qui était écrit sur le coupon. De même qu'il a été prouvé que l'employé n'avait pas attiré l'attention de l'automobiliste sur l'écrit.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique
Téléphone : (819) 563-6122

Création en toute conscience



graphisme • image corporative • internet
www.graphic.ca (819) 563 8019

Exposition de Maude Deslauriers au café Zybaldone

Les créations de cette étudiante en arts plastiques du Collège de Sherbrooke sont présentées jusqu'au 6 janvier au café Zybaldone, au 113, rue Wellington Sud, à Sherbrooke.

Ses œuvres tiennent un peu du vitrail et un peu de la danse espagnole et se teintent de couleurs chaudes et lumineuses.

Une artiste à découvrir !

Tommy Douglas, le plus grand Canadien de l'histoire du pays...

Le père de l'assurance maladie a été désigné comme le plus grand Canadien de l'histoire du pays lors d'un concours organisé par la CBC. Faut-il en conclure que la population ne partage pas l'avis de ces thuriféraires de droite qui réclament à grands cris la privatisation du système de santé ?

Source : La Presse, 5 décembre 2004, cahier Plus, p. 2

Pour les enfants qui veulent s'amuser, apprendre et découvrir

Partez à la découverte de Julie Sa Muse

Le 5 novembre dernier, avait lieu en région, le lancement d'un nouveau disque pour les tout-petits, *Découvrez Julie Sa Muse*. Julie Sa Muse, c'est l'artiste estrienne Julie Bécharde qui vient de lancer, sans tambour ni trompette, son premier disque compact pour enfants de 0 à 5 ans et qu'elle a elle-même créé de A à Z. Musicienne accomplie, l'auteure-interprète s'occupe en plus d'en faire la distribution.

Dès les premières notes, nous sommes conquis. Ce qui frappe surtout, c'est la diversité musicale, qui avec entrain et originalité, donne vie aux textes. Chaque chanson est une histoire en soi, puisée à même l'univers des tout-petits et dont les titres sont évocateurs : *Salade de fruits, Cravate le pirate, La peur dans le noir, La Magie des cloches*, etc. Les genres musicaux s'y succèdent — classique, médiéval, contemporain, enfantin, atmosphérique et en plus dansant — pour mieux atteindre l'imaginaire des enfants. Comment, au son des cloches, des bruits rigolos et des percussions, ne pas avoir le cœur joyeux et les yeux brillants ?

Naissance de Julie Sa Muse

Armée d'un bagage artistique, musical et personnel peu commun, il allait de soi que Julie vogue à présent sur cette voie. À peine sortie de l'enfance, elle se retrouve, à 14 ans, percussionniste à l'Orchestre symphonique de Sherbrooke, au côté de son père René Bécharde, professeur de musique au Collège de Sherbrooke. Elle poursuit ses études musicales au Cégep de Sainte-Foy, puis à l'Université de Montréal où elle obtient un baccalauréat plus une maîtrise en percussion interprétation. Pendant cette période, elle jouera trois ans



Maquette de la pochette du disque compact pour les tout-petits

avec l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales.

Sa complicité avec le monde des tout-petits remonte à ses années d'études où elle a commencé à donner des ateliers auprès des enfants. À présent, animée par la présence de ses quatre enfants, elle donne son premier spectacle à Noël 2001. Inspirée et séduite, elle fonde en 2002, *Julie Sa Muse*, petite entreprise qui invente et produit des spectacles musicaux et des ateliers éducatifs destinés aux petits enfants. Julie est une femme orchestre : elle compose chansons, jeux musicaux et bandes sonores. Les centres de la petite enfance

(CPE) et les garderies sont les premiers endroits où elle s'exécute. Aujourd'hui, plusieurs bibliothèques, centres communautaires et scènes extérieures font désormais partie de son itinéraire.

On peut se procurer le premier disque compact de *Découvrez Julie Sa Muse* en le commandant sur son site www.juliesamuse.ca ou chez Renaud-Bray, Archambault et à la Bibliairie G.G.C. On peut également la rejoindre à courriel@juliesamuse, par téléphone au (819) 336-JOIE ou télécopieur au (819) 336-5843.

Source : Louise Laverdière, agente

Éloge de la liberté de pensée

Geste anodin que la lecture ? Pas dans les sociétés intégristes comme l'Iran.

Lire Lolita à Téhéran



En 1995, sous la pression des autorités, Azar Nafisi est obligée d'abandonner son poste de professeure à l'Université de Téhéran. Elle propose alors à sept de ses meilleures étudiantes de venir chez elle, une matinée par semaine, pour « parler littérature » et analyser d'inoffensives fictions. « Inoffensives » pour nous, sans doute, mais pas aux yeux des dirigeants iraniens qui connaissent bien le pouvoir des livres, la lecture étant le premier pas vers l'autonomie intellectuelle. Au fur et à mesure qu'elles lisent et commentent quelques-uns des grands écrivains occidentaux, les jeunes femmes mesurent leur aliénation,

remettent en question leur condition et apprennent à s'affranchir. L'évocation de cette expérience menée dans la clandestinité pendant deux ans conduit à un livre puissant qui, tout en dressant un portrait sur le vif de la révolution islamique, explore de façon captivante l'œuvre littéraire.

NAFISI, Azar. *Lire Lolita à Téhéran*. Plon, 2004, 396 p.

Source : La Gazette des femmes, novembre-décembre 2004, Vol. 26, n° 3, Francine Bordeleau, Bouquins

Engagez-vous ! Qu'ils disaient !

PAR YANICK BILODEAU

Le Presse-Boutique Café était l'hôte, le 16 novembre dernier, d'une soirée de présentation de courts métrages engagés sur le thème de la militarisation et de la mondialisation. Parmi les œuvres qui ont pu être vues, différents styles cohabitaient : information brute, animation humoristique, témoignage.

Dans le domaine des animations, les clips de François Mercier ont bien fait rigoler la salle. Que ce soit dans la version rock de « l'axe du mal » de George W. Bush, avec Saddam Hussein et les leaders iranien et nord-coréen dirigés par Ben Laden et s'époumonant sur *We're not gonna take it* ; ou encore, Condoleeza Rice illustrant un succès des années 1980 *She's a maniac...*



Dénoncer le faux

Au premier abord, et ce n'est pas surprenant, on constate que l'Irak a servi abondamment la cause de nos satiristes en 2003-2004. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les événements plus nationaux ont été balayés sous le tapis. Par exemple, en toute fin de programme, un reportage révélateur sur l'affaire du squat Préfontaine, *l'Infax Journal*, de Marie-Ève Côté, avait fait les manchettes à l'été 2002. Au fil d'une entrevue avec les anciens squatteurs, on apprend les dessous de cette histoire. On dénonce ainsi un cas de mauvaise information présenté par les médias de masse qui cachent parfois au public les véritables faits, en les transformant en un spectacle des plus sensationnels.

Côté politique canadienne, François Mercier nous dévoile les véritables intentions de Paul Martin dans un discours lisible dans les deux sens... qui dit le contraire de ce qu'il affirmait au départ lorsqu'on le lit à l'envers, de la dernière à la première phrase ! Sans compter le fameux succès d'estime des Loco Locass avec leur hymne *Libérez-nous des libéraux*. Un bon essai aussi sur l'Irlande, avant 1999, par un enseignant qui a travaillé là-bas. Il nous explique son incompréhension de la situation politique de ce pays, tout en terminant sur une note d'espoir qu'un jour, le rapprochement se fera entre catholiques et protestants. Autre touche d'humour noir avec l'animation de Simon Beaupré, *la Chose verte*, produite en 2003, sorte de conte moral sur l'intolérance, l'avarice et la cruauté.

Mis à part des problèmes de son d'un des courts-métrages, la soirée fut agréable. C'est une belle initiative réalisée par Ciné-Paix et Prends-ça court ! Une projection publique permet à ces essais de sortir de l'anonymat conféré par Internet, puisque plusieurs personnes peuvent les visionner simultanément sur grand écran.

À l'entrée, les spectateurs se voyaient remettre une carte postale contre le projet de bouclier antimissile, à signer et à poster à Paul Martin. Belle initiative !

ArtAzo sur Wellington Nord

PAR LOUISE DAIGLE

Vendredi, 26 novembre, on répète que l'hiver est à nos portes. On y croit à peine puisqu'hier le tonnerre a grondé si fort. Au centre-ville, les piétons se pressent, poussés par un vent glacial. À l'intérieur de la galerie d'art ArtAzo, il fait confortable. Dans l'atelier des artistes situé au deuxième étage, une membre, Manon Carrier, m'a raconté l'histoire de leur coopérative d'art, rue Wellington Nord, au cœur même de la cité.

La galerie ArtAzo est née de la rencontre de trois artistes, Manon Carrier, Josée Perreault et Suzanne Therrien, qui étaient à la recherche d'un lieu pour peindre. Un local déniché au centre-ville leur permet de foncer et de s'installer. En peu de temps, leur atelier devient un endroit d'animation où les activités publiques et les vernissages se succèdent pour leur plus grand plaisir.

leur choix. Ici, on est loin de l'image de l'artiste vivant reclus au fond son atelier ! Chez ArtAzo, les artistes travaillent, exposent, vendent et s'entraident. Cette manière de faire leur permet de partager, entre autres, les frais de loyer et d'achat de matériels. À tour de rôle, elles s'activent au premier et demeurent disponibles auprès du public. Au fil des conversations, les réticences tombent.

plique que ces répliques permettent une augmentation de leurs revenus et un meilleur approvisionnement de la peinture par les visiteurs. « Point n'est besoin de comprendre dit-elle, il suffit d'apprécier. » En plus de leurs propres créations, des œuvres figuratives d'une trentaine d'artistes de la région et d'ailleurs y sont offerts : huiles, aquarelles, pastels, sculptures, bijoux, plus une grande variété

Voir les artistes à l'œuvre

Deux ans plus tard, en 1997, l'occasion s'offre d'avoir pignon sur rue. C'est à partir de ce deuxième aménagement que s'élaborera le concept actuel de ce qui est convenu d'appeler, l'atelier-galerie ArtAzo, exposition au premier et atelier au second. Pour mettre à profit ce projet, le groupe s'adjoint deux autres artistes,



Source : ArtAzo

Un aperçu des objets offerts à l'atelier-galerie ArtAzo au centre-ville

de cartes de souhaits d'artistes québécois.

ArtAzo est un nom facile à retenir. Manon Carrier raconte que c'est à la suite d'une courte recherche mentale qu'elles l'ont choisi : Art pour tableau et Azo pour pigmentation. « Rien de compliqué, dit-elle, le nom correspond à la pigmentation des couleurs que l'on retrouve dans les tableaux. » Elle conclut en disant être encore

Chantal Julien et Jacqueline Plante qui a laissé depuis peu. Jeannine Bourret fait maintenant partie du groupe. Manon Carrier raconte qu'elles ont choisi la formule coopérative parce qu'elle « répond à leur idéal : se regrouper, produire sur place et exposer directement auprès du public ».

À voir l'accueil chaleureux de Manon Carrier, on se rend compte qu'elles sont fières de

Avec les années, elles ont appris à partager leur temps entre la création et leur présence dans la galerie.

Toiles et cartes de souhaits

On retrouve également chez ArtAzo des objets dérivés de leurs tableaux : napperons, sous-verres, lampes, cabarets, coussins de lecture, etc. qui sont mis en vente à travers le Québec. Manon Carrier ex-

autant passionnée pour son art que pour leur projet collectif. ArtAzo, une belle présence colorée au centre-ville où il fait bon s'arrêter le temps de ravir le regard.

N'hésitez pas à rendre visite à Manon Carrier et à ses associées, au 86 Wellington Nord ou encore, jetez un coup d'oeil sur leur site web haut en couleurs et en variétés : www.galerieartazo.com.

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !



Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Centre Coopératif de Locaux Communautaires de Sherbrooke

Locaux à louer
Pour organismes à but non lucratif

- Location de locaux
- Location de salles de réunions, d'activités, d'animation, etc.
- Service de photocopies pour membres résidents et auxiliaires

Une composante originale
du mouvement coopératif estrien

187, rue Laurier, Sherbrooke (819) 563-8144